

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 24 mai 2024

VI. Approbation de tarifs de colloques du Laboratoire Ligérien de Linguistique

Les tarifs applicables aux colloques mentionnés au tableau ci-dessous sont soumis à l'approbation du conseil d'administration :

Nature de la prestation	Public concerné	Type de prestation	HT (obligatoire)	TTC	Observations
COLLOQUE I-CONLANG le 4 et 5 JUILLET 2024 Estimation du nombre d'inscrits payants : 30	Enseignants-chercheurs hors Orléans/Tours	Inscription	36,36 €	40,00 €	Taux TVA : 10 %
COLLOQUE I-CONLANG le 4 et 5 JUILLET 2024 Estimation du nombre d'inscrits payants : 10	Doctorants hors Orléans/Tours	Inscription	18,18 €	20,00 €	Taux TVA : 10 %

Nom de la composante/direction : Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)

Le Conseil d'administration approuve les tarifs de colloques du Laboratoire Ligérien de Linguistique.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	atteint
Membres présents :	19
Membres représentés :	3
Total :	22

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	22
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 28/05/2024

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.